

compendium update

Novembre 2015



Le contenu de cette rubrique est de la responsabilité de Documed SA.

Ce bulletin est un extrait de nos informations sur l'actualité des médicaments. Les informations complètes peuvent être consultées sur compendium.ch by Documed

Sécurité thérapeutique

(III = importance élevée, II = moyenne, I = faible)

II Champix® (varénicline)

Sevrage tabagique progressif

Un sevrage tabagique progressif par Champix doit être envisagé chez les patients qui ne parviennent pas à arrêter de fumer brutalement ou qui ne le souhaitent pas. Ces patients doivent diminuer leur consommation de tabac pendant les 12 premières semaines de traitement et arrêter complètement à la fin de cette période de traitement. Les patients doivent ensuite continuer à prendre Champix pendant 12 semaines supplémentaires pour atteindre une durée de traitement totale de 24 semaines.

II Clarithromycine

Nouvelle contre-indication

L'administration concomitante de colchicine est désormais contre-indiquée chez tous les patients et non plus uniquement chez les patients insuffisants rénaux et hépatiques.

II Olmésartan

Nouvel effet indésirable

Dans de très rares cas, des diarrhées chroniques sévères avec une perte de poids substantielle ont été signalées chez des patients traités par l'olmésartan quelques mois voire des années après le début du traitement, probablement causées par une réaction locale d'hypersensibilité retardée. Les biopsies intestinales des patients ont souvent mis en évidence une atrophie villositaire. Si un patient développe ces symptômes durant le traitement par l'olmésartan, il faut exclure d'autres étiologies. Il convient d'envisager l'interruption de l'olmésartan au cas où aucune autre étiologie n'est identifiée. Si les symptômes disparaissent et qu'une entéropathie apparentée à la sprue est confirmée par biopsie, le traitement par l'olmésartan ne doit pas être repris.

I Linagliptine

Nouvel effet indésirable

Des cas d'ulcères buccaux ont été rapportés après la commercialisation.

Innovations

Esbriet® (pirféridone) ROCHE

Nouvelle option thérapeutique de la fibrose pulmonaire idiopathique

La pirféridone (Esbriet, capsules 267 mg) est un nouveau médicament autorisé par Swissmedic pour le traitement de la fibrose pulmonaire idiopathique chez l'adulte. Le principe actif a obtenu la désignation de médicament orphelin en décembre 2009. Le mécanisme d'action n'est pas encore entièrement élucidé. La pirféridone a montré dans différents systèmes in vitro et modèles animaux des propriétés antifibrotiques et anti-inflammatoires ce qui ralentit la dégradation de la fonction pulmonaire. Le médicament se prend 3 fois par jour au moment des repas et la dose est augmentée progressivement chaque semaine jusqu'à 3 capsules 3 fois par jour à partir de la troisième semaine.

Plegridy® (peginterféron bêta-1a) BIOGEN

Interféron pégylé contre la sclérose en plaques

Un nouvel interféron pégylé (peginterféron bêta-1a, Plegridy) a obtenu une autorisation de mise sur le marché en Suisse dans le traitement des formes rémittentes récurrentes de sclérose en plaques chez l'adulte. Plegridy se présente sous la forme d'une solution injectable en seringue préremplie et en stylo prérempli. Pour le moment, seul le stylo prérempli est disponible sur le marché suisse. La «pégylation» de l'interféron prolonge sa demi-vie et permet au médicament d'être injecté par voie sous-cutanée seulement toutes les 2 semaines. Le traitement est instauré progressivement avec deux premières doses plus faibles, soit 63 µg au jour 0 et 94 µg au jour 14. La dose entière (125 µg) est utilisée à partir du jour 28, puis toutes les 2 semaines. Administré à cette fréquence, Plegridy a significativement réduit le taux annualisé de poussées de 36% par rapport au groupe placebo après un an. Faute de données disponibles, l'efficacité de Plegridy ne peut pas être comparée à celle d'autres interférons. Ceci doit être pris en compte lors du passage d'un traitement par de l'interféron non pégylé à un traitement par l'interféron pégylé.

Marché

Prégabaline Sandoz® SANDOZ

Nouvelle commercialisation

Capsules à 25 mg, 50 mg, 75 mg, 100 mg, 150 mg, 200 mg et 300 mg de prégabaline.



Lenvima® EISAI

Nouvel antinéoplasique

Capsules à 4 mg et 10 mg de lenvatinib.